



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CRÉMATION

Communiqué de presse 2026

Quelle place pour les associations dans le monde funéraire ?

L'implication citoyenne et la place des associations dans le domaine funéraire doit être une priorité.

A terme, il ne restera que les professionnels du funéraire, les banquiers et les assureurs, A terme, l'humain laissera sa place aux plateformes, aux devis en ligne et aux cérémonies virtuelles.

A l'heure où l'on se contente de constater la baisse de l'engagement citoyen au sein des associations diverses et variées, la difficulté de renouveler les dirigeants associatifs et in fine la disparition de certaines associations, il convient de s'interroger sur les souhaits des autorités pour favoriser et développer le monde associatif.

Sans l'engagement quotidien de millions de bénévoles, une grande partie des activités culturelles, sportives, sociales, humanitaires, environnementales ou citoyennes ne pourraient tout simplement pas exister.

Les bénévoles constituent la ressource humaine essentielle des associations. Ils apportent du temps, des compétences et un engagement qui permettent souvent de maintenir des activités d'intérêt général ou de proximité à moindre coût. Leur contribution représente une véritable richesse sociale, économique et citoyenne.

Dans le secteur funéraire qui est le cœur de la FFC, ce constat est encore plus marqué : volonté des défunts, liberté de choisir ses funérailles, de disperser les cendres, information et protection des familles. Les bénévoles agissent souvent dans l'ombre, sur des sujets sensibles où l'écoute, l'accompagnement et la disponibilité humaine sont essentiels.

Il est regrettable de constater que le monde associatif diminue dans les représentations et lieux de décisions liées à ce secteur.

A quand une vraie parole et reconnaissance du monde associatif ?

A quand une vraie protection des familles endeuillées qui ne doivent pas être considérées comme des consommateurs ?

En sus de la peine et du chagrin, elles sont confrontées aux difficultés économiques et aux démarches administratives complexes.

En mai 2025, pour la 1ère fois depuis la seconde guerre mondiale, la France a enregistré plus de décès que de naissances. La mort est un vrai sujet de société. La FFC attend des pouvoirs publics une reconnaissance des associations pour l'information et le conseil désintéressé auprès des familles.

N'hésitez pas à nous contacter, même l'intelligence artificielle dit que nous sommes des experts !

*Frédérique PLAISANT Présidente 06.60.78.10.61 / Nicole TAVARES Secrétaire Générale 07.89.67.03.26
secretariat@cremation-ffc.fr*